

Ecrit par le 25 août 2024

Pour la région les Choregies d'Orange 2021 auront bien lieu



Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de la SPL (Société publique locale) des Chorégies d'Orange vient d'annoncer que l'édition 2021 aura bien lieu. L'événement lyrique se tiendra du vendredi 18 juin au samedi 31 juillet prochain au théâtre antique de la cité des princes.

C'est en tout cas ce qu'a confirmé la ministre de la culture, Roselyne Bachelot-Narquin, dans un courrier que vient de recevoir le président de la Région Sud.

« La tenue de festivals en 2021 est une de nos priorités et je tiens à ce que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour laquelle ce secteur est particulièrement important et vivant, bénéficie d'une saison festivalière aussi ouverte que possible », explique-t-elle avant de poursuivre. « Un premier cadre a été annoncé le 18 février dernier avec comme paramètres principaux une jauge assise maximale de 5 000 spectateurs, avec distanciation sur un même site et pour un même événement. Des points d'étape

Ecrit par le 25 août 2024

réguliers auront lieu avec les professionnels afin de pouvoir adapter ce cadre à l'évolution de la situation sanitaire. Ainsi, en cas d'amélioration de la situation sanitaire, il pourrait être envisageable d'augmenter la jauge au-delà de 5 000 personnes et d'autoriser les configurations debout ».

« Comme les festivals d'Avignon ou d'Aix-en-Provence, le festival des Chorégies accueillera donc du public. »

« Comme les Festivals d'Avignon ou d'Aix-en-Provence, ses grands voisins, le Festival des Chorégies accueillera donc du public en prenant en compte toutes les mesures favorables à sa sécurité : autotests, distance physique, gel ou masques, estime donc Renaud Muselier. Depuis de nombreuses semaines, la réouverture des lieux de culture est une de mes priorités et j'ai fait du déroulement d'un été 'résolument culturel' un objectif à atteindre absolument ».

Pour cela, ce dernier va notamment réunir, le lundi 29 mars prochain, le préfet de région, la directrice des affaires culturelles ainsi que l'ensemble des représentants des organisations professionnelles de la culture et des collectivités territoriales dans le cadre d'un comité régional des professions du spectacle afin d'étudier les conditions de cette réouverture sur le territoire.

Plus ancienne manifestation d'art lyrique de France (du monde ?), les Chorégies ont vu le jour en 1869, mais que l'on ne connaît cet événement sous sa forme actuelle que depuis 1971. Depuis, les plus grands artistes de la discipline se sont produits sur la scène de 800 m² faisant face aux 8 300 places du théâtre antique.

Election des vice-présidents du Parc naturel régional du Ventoux

Ecrit par le 25 août 2024



Après [l'élection de Jacqueline Bouyac](#), le 5 février dernier, à la présidence du nouveau [Parc naturel régional du Ventoux](#) (PNRV), le bureau du parc vient d'élire ses 6 vice-présidents.

Se déroulant à Saint-Pierre de Vassols dans la salle communale Hélène-Laugier, le scrutin a ainsi permis de désigner les 6 vice-présidents suivants :

- 1^{re} vice-présidente : [Bénédicte Martin](#), conseillère régionale,
- 2^e vice-président : Christian Mounier, conseiller départemental,
- 3^e vice-président : Michel Jouve, maire de Flassan représentant les communes du 'Conseil de massif',
- 4^e vice-président : Jean-Pierre Ranchon, adjoint au maire de Sault représentant les communes du 'Conseil de massif',
- 5^e vice-président : [Jean-Pierre Larguier](#), président de la Communauté de communes Vaison-Ventoux représentant les intercommunalités,

Écrit par le 25 août 2024

- 6^e vice-président : Frédéric Rouet, maire de Villes-sur-Auzon représentant les communes.

Créé officiellement le 27 juillet dernier, le PNRV regroupe 35 communes totalisant près de 90 000 habitants. S'étendant sur 85 913 hectares, le Parc compte 3 sites Natura 2 000 ainsi que 11 AOP (Appellation d'origine protégée), 11 AOC (Appellation d'origine contrôlée) et 9 IGP (Indication géographique protégée).